

## 6 JURA BERNOIS

**NUL N'EST À L'ABRI/2** Les assistés sociaux passent souvent pour des fainéants, mais la vérité est bien différente

# Une menace d'inexistence sociale

BLAISE DROZ

Comment fait-on pour se retrouver dépourvu de tout et finir à l'assistance sociale afin de pouvoir tout juste remplir son assiette? Nous avons posé cette question à trois professionnels du Service social de Saint-Imier, à savoir Christine Pousaz, Jean-Paul Bengheya Muhanano et le chef du service Gérard Bonvallat. A les entendre parler de leurs expériences, une évidence frappe l'esprit: «Cela peut arriver à tout le monde, nul n'est à l'abri.»

Appelé à détailler les causes qui font de certains de nous des assistés sociaux, Gérard Bonvallat explique que sur Saint-Imier, 60% des cas représentent des personnes sans formation, 20% des travailleurs âgés et 25% des working poor, soit

possibilité de travailler à temps complet. Un nombre croissant de jeunes dotés d'une formation mais sans expérience professionnelle est aussi concerné. Et puis, les chômeurs sont plus vite en fin de droit que par le passé. Quant aux indépendants, ils peuvent se trouver en manque de revenus ou en faillite.

Dans la population globale, les migrants sont particulièrement touchés parce qu'ils doivent faire face à d'autres déficits: la langue, la culture ou des formations non reconnues chez nous. Et puis, indique Gérard Bonvallat, «le durcissement des lois joue un rôle négatif important et peut précipiter de nouvelles personnes dans la spirale descendante conduisant à l'assistance sociale.»

## Sévérité accrue dans l'octroi des prestations

La sévérité accrue dans l'octroi des prestations d'invalidité conduit à des situations d'une totale absurdité. Des personnes peuvent être privées des prestations auxquelles elles avaient précédemment eu droit depuis plus de dix années. «Elles se retrouvent aptes au travail selon les règles de l'AI, mais inaptes au placement selon celles des offices de placement! Une forme d'inexistence sociale qui agit très négativement sur leur moral», constate Christine Pousaz. La suppression de prestations sociales répercute inévitablement des coûts sur les charges d'aide sociale: C'est ce qui se produit avec les révisions des assurances invalidité et chômage. Il faut ajouter que le fait de participer à un programme ne permet plus de se reconstituer un droit. Enfin, le tableau ne serait pas complet si l'on omettait d'ajouter que la diminution des subsides des caisses-maladie met en déroute des budgets déjà fragiles.

Et puis, selon Gérard Bonvallat, certaines périodes de la vie peuvent avoir des conséquences difficiles. «Imaginons une famille qui a des problèmes d'argent. Toute dépense exagérée peut, par exemple, provoquer des sources de tension au sein du couple, au point de le fragiliser. Suivra peut-être une séparation avec les conséquences morales et matériel-



Bénéficiaire de l'assistance sociale bien malgré lui, Bruno Baumann tient à témoigner à visage découvert pour la simple raison qu'il ne se sent nullement responsable des circonstances qui l'ont poussé jusqu'à cette situation extrême à l'âge de 60 ans. BLAISE DROZ

les qui en découlent. Des problèmes de couple sont parfois l'agent qui entraîne un mal-être au travail pouvant aboutir à un éventuel licenciement. Ici aussi la personne sera fragilisée.» Durcir les lois et réduire les prestations sociales est totalement contre-productif aux yeux de nos interlocuteurs. «Nous pouvons craindre que de plus en plus de gens aient recours à des pratiques hors cadre pour s'en sortir financièrement et chercher une alternative pour améliorer leur quotidien. Exercer trop de pression sur les gens entraîne des conséquences négatives», constate Jean-Paul Bengheya Muhanano.

Les professionnels des services sociaux savent que souvent les gens entament une période de chômage avec une certaine désinvolture. Ils pensent qu'avec les 18 mois dont ils disposent, ils finiront bien par trouver un nouvel emploi, tout spécialement lorsqu'ils sont qualifiés. Mais le temps passe vite, et parfois les désillusions s'accumulent jusqu'à l'échelon final: l'assistance sociale.

«Il est important pour le monde social d'informer la population et le monde politique sur la réalité de l'aide sociale», explique encore Gérard Bonvallat qui ne manque jamais l'occasion de dialoguer avec des politiciens. Pour lui, on ne peut pas aborder la question sans regretter des difficultés de coordination entre les différents organes que sont l'assurance invalidité, l'assurance chômage et les différents services sociaux. De trop nombreuses situations sont sorties de ces assurances pour relever de la compétence des services sociaux, dernier maillon de la sécurité sociale. Cela irait beaucoup mieux si ces organismes pouvaient travailler vraiment de concert. En fait, Gérard Bonvallat est d'avis que le système devrait être entièrement repensé. «On devrait aider les entreprises à engager des personnes fragilisées plutôt que d'ouvrir des dossiers de chômage et d'aide sociale. Au final, tout le monde aurait à y gagner, surtout les personnes que nous soutenons.»

## REMBOURSABLE, OUI MAIS!

On entend souvent dire que les prestations de l'assistance sociale sont remboursables et que de ce fait, elles démotivent les assistés de retrouver du travail parce que leur salaire fera l'objet de saisies. Cela contribuerait à maintenir les gens dans un statut d'assisté qui aurait pu rester de courte durée. C'est à la fois vrai et faux, explique Gérard Bonvallat. «Les prestations de l'aide sociale sont remboursables, si l'on revient à meilleure fortune», tel est l'esprit de la loi.

Dans les faits, c'est à partir d'un revenu de 5000 francs que l'ancien bénéficiaire est prié de rembourser tout ou partie des prestations reçues par des tranches mensuelles raisonnablement calculées. En revanche, il y a le problème des dettes éventuelles. Leur remboursement sera à nouveau exigé dès qu'une personne endettée redevient solvable. **BD**

## «Le durcissement des lois joue un rôle négatif important.»



GÉRARD BONVALLAT  
SERVICE SOCIAL

des personnes qui travaillent, mais qui ne disposent pas d'un revenu suffisant pour faire tourner leur famille, par exemple avec un modeste salaire de 3400 fr., comme c'est souvent le cas pour des emplois attribués à des personnes sans formation. Bien sûr, les situations sont cumulables, d'où un total qui dépasse largement 100%, surtout si l'on ajoute 15 à 20% de personnes victimes d'une maladie physique ou psychique, ou encore d'un accident.

Les familles monoparentales sont les plus touchées par des revenus insuffisants quand il faut éduquer les enfants et se trouver sans

## «A moi, c'est arrivé!»

**LA GALÈRE** Il n'a pas honte et ne se cache pas d'être à l'assistance sociale, Bruno Baumann. A 62 ans, il galère depuis 2010, date de son licenciement. «Je n'avais pas commis de faute... C'était une incompatibilité d'humeur avec mon patron», explique celui qui croyait ne pas faire de vieux os au chômage et retrouver bien vite du boulot. Mais les postulations restées sans suite se sont accumulées et les 18 mois indemnisés ont filé bien vite.

**À LA RECHERCHE D'EMPLOI** «Pendant ce laps de temps, on m'a proposé deux emplois qui ne correspondaient pas du tout à mes qualifications de monteur électricien, deux échecs parfaitement prévisibles», explique-t-il. Et voilà qu'en 2012, il se retrouve assisté social, un peu éberlué mais toujours en recherche d'un emploi. «Avec une tache blanche qui s'agrandit sur le CV, c'est de plus en plus dur», ajoute celui qui s'impose un rythme de vie semblable à celui d'un travailleur. Debout à 6h et en route pour de nouvelles recherches d'emploi. C'est dur psychologiquement, mais l'homme veut continuer d'y croire, même si à son âge on coûte trop cher au patron à cause de la LPP. Et si l'on changeait le système comme l'a déjà fait le canton de Fribourg? **BD**

PUBLICITÉ

**BEKB** | **BCBE**



Soirée d'information pour les parents – Les écoliers et l'usage raisonné de l'argent.

Mercredi 4 juin 2014 – 19.00h, Salle Communale à Tavannes

Informations et inscription sur [www.bebe.ch/events](http://www.bebe.ch/events)



## TRAMELAN Grande journée de partage dimanche

# Quand le CIP se fait solidaire

Succès sur toute la ligne dimanche pour la deuxième édition de CIP Solidaire à Tramelan. Le Centre interrégional de perfectionnement avait troqué, l'espace d'un dimanche, sa vocation formatrice contre une monstre vague de solidarité. Une quinzaine d'associations caritatives y tenaient des stands afin de présenter leurs actions, mais aussi pour sensibiliser le public aux relations Nord-Sud et surtout à la véritable notion de ce qu'est la solidarité.

Grouillant de monde, le hall du CIP était coloré à souhait par les superbes costumes et habits des requérants du Centre d'accueil de Tramelan, qui arboraient les couleurs de leurs lointaines patries. Un centre dont une trentaine de résidents s'étaient dévoués avec fierté pour préparer une multi-



Les requérants du Centre d'accueil de Tramelan ont présenté des plats venus de leurs lointains pays. MICHEL BOURQUI

tude de plats originaux de leurs pays. Dimanche, ils servaient leurs spécialités lors du repas in-

terculturel de midi. Ainsi, les nombreux convives ont eu le plaisir de découvrir et déguster

des saveurs de Somalie, Palestine, Erythrée, Mongolie, Congo, Nigeria, Afghanistan ou encore Irak. Le tout servi avec sourire et complicité. Auparavant, le chœur d'enfants Echo de Saigne avait donné un excellent concert vocal apéritif. Concours, vente aux enchères de produits artisanaux originaux, visite commentée de l'exposition photos «Itinérance au Burkina Faso», ont également animé cette journée de la solidarité et du partage. Sans oublier les contes africains qui ont charmé petits et grands, et bien sûr, le café-concert du groupe Les Concupins, qui ont distillé à merveille les musiques d'Amérique latine. Enfin, le conférencier Christian Simonin a clôturé ce CIP Solidaire en parlant du développement durable. **MSB**